

DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 252—M. Smith (Battle-River-Camrose):

1. Le 1^{er} janvier 1956, combien de personnes, au Canada, recevaient une pension de sécurité de la vieillesse?

2. Le 1^{er} janvier 1956, combien de non-Canadiens recevaient une pension de sécurité de la vieillesse?

3. Sur le nombre des non-Canadiens qui recevaient une pension de sécurité de la vieillesse, combien étaient des ressortissants des États-Unis, de France, d'Allemagne, de Scandinavie, de Russie, de Belgique, de Hollande, d'Italie et d'autres pays?

Réponse de l'hon. M. Martin:

1. 768,188.

2. L'admissibilité à la pension de la sécurité de la vieillesse dépend uniquement de l'âge et de la résidence. Ceux qui demandent cette pension n'ont à fournir aucun renseignement sur la citoyenneté. Il est donc impossible de dire combien de pensionnés ne sont pas citoyens canadiens.

3. Voir réponse au n° 2.

IMPORTATIONS EN 1955—BEURRE, FROMAGE, ETC.

Question n° 260—M. Hodgson:

1. Quelle quantité a) de beurre, b) de fromage, c) de margarine, d) d'huiles végétales, a-t-on importée au Canada en 1955?

2. De quels pays provenaient ces importations et quelle en a été la quantité en provenance de chaque pays?

Réponse du très hon. M. Howe:

1 a), b) et d) et 2: Voici, par pays, les quantités de beurre (classification statistique n° 2282), de fromage classification statistique n° 2284) et d'huiles végétales (classification statistique nos 231 à 236 et 1601 à 1627) importées au Canada durant l'année civile 1955:

Pays	Beurre (livres)	Fromage (livres)	Huiles Végétales (quintaux)
Royaume-Uni ..	4,999	39,109	131,955
Afrique Orientale anglaise	—	—	451
Inde	—	—	108,417
Ceylan	—	—	306,615
Nigeria	—	—	19,072
Jamaïque	—	—	85
Îles Caraïbes ..	—	—	10
Malaisie et Singapour ...	—	—	103,183
Hong-Kong	—	—	3,349
Australie	—	11,126	102
Nouvelle-Zélande	—	5,501,230	—
Argentine	—	128,340	25,421
Autriche	—	1,834	—
Belgique	—	—	500
Congo belge	—	—	154,990
Brésil	—	—	56,473
Chine	—	—	4,280
Danemark	—	1,472,798	—

Pays	Beurre (livres)	Fromage (livres)	Huiles végétales (quintaux)
Finlande	—	14,161	—
France	—	359,178	1,022
Afrique française	—	—	551
Allemagne de l'Ouest	—	46,261	367
Grèce	—	11,656	1,003
Haïti	—	—	16
Indonésie	—	—	70,780
Italie	—	1,482,194	14,505
Japon	—	—	3
Mexique	—	—	28
Maroc	—	—	220
Pays-Bas	—	1,009,566	6,614
Norvège	—	76,577	—
Paraguay	—	—	49
Portugal	—	—	9
Espagne	—	—	6,087
Suède	—	7,822	—
Suisse	—	1,629,186	223
Irlande	—	—	50
États-Unis	6,572	923,988	754,522
Total	11,571	12,715,026	1,770,952

1 c) et 2: Les importations de margarine sont interdites.

CENSURE DES LIVRES AU CANADA

Question n° 272—M. Knight:

1. Quel est le censeur en chef des livres au Canada?

2. De combien de lecteurs dispose-t-on aux fins de la censure?

3. Quelles sont ces lecteurs?

4. Qui donne une décision définitive dans un cas douteux?

5. De combien de livres a-t-on interdit l'importation au Canada en 1955?

6. Quelles sont, par catégories, les raisons qui ont motivé cette interdiction?

Réponse de l'hon. M. McCann:

1. Il n'y a pas de censeur en chef, ni de Commission de censure dans les services de l'État au Canada.

2. Voir 1 ci-dessus.

3. Voir 1 ci-dessus.

4. Voir 1 ci-dessus.

5. En 1955, on a refusé d'admettre 140 livres au Canada en vertu de l'article 1201 du tarif qui se lit ainsi: Livres, imprimés, dessins, peintures, gravures, photographies ou reproductions de tout genre, de nature à fomenter la trahison ou la sédition, ou ayant un caractère immoral ou obscène.

6. Les livres dont il s'agit à la réponse n° 5 ont été déclarés immoraux ou obscènes en vertu de l'article 1201 du tarif.